

C'est au cours de la première session de la précédente législature qu'un sous-comité de la Chambre a déposé son rapport bien connu, dont le texte est encore très demandé. Ce rapport s'intitule «Les eaux sournoises: La tragique réalité des pluies acides».

Une de ses recommandations demandait que le Canada et les États-Unis concluent un accord sur les lois et les mécanismes nécessaires à une réduction substantielle de la pollution atmosphérique transfrontalière, en ce qui a trait aux pluies acides. Il recommandait que quelque chose se fasse avant la fin de 1982.

A cet égard, je tiens à me prononcer non pas pour ou contre un gouvernement, mais pour un groupe multipartite qui a suffisamment compris le problème pour faire une recommandation aussi directe et vigoureuse que celle-là. Cela me rappelle encore une fois que le rôle du Parlement est effectivement de diriger le gouvernement et non de le suivre, de l'encourager ou de le conspuer selon le cas. Si l'on prenait au sérieux et si l'on donnait suite à davantage de rapports parlementaires, les gouvernements ne prendraient pas autant de mesures susceptibles d'être critiquées ou contestées par le peuple canadien.

Je suis ravi que le nouveau Règlement que nous avons récemment adopté permette enfin aux députés non seulement d'appuyer mais d'orienter la politique gouvernementale sur certaines questions cruciales, telle celle des pluies acides que nous débattons aujourd'hui. Il nous permet de débattre de la façon dont nous pourrions encourager les citoyens américains à amener leur gouvernement, leur Congrès et leur administration à faire beaucoup plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à maintenant.

Nous savons que le résultat des derniers entretiens entre notre premier ministre (M. Mulroney) et le président des États-Unis n'est guère reluisant. Ce n'est pas simplement mon opinion, car le premier ministre lui-même a déclaré à la Chambre que l'accord sur les pluies acides n'était pas un triomphe, mais constituait un progrès. Telle est la question que nous débattons aujourd'hui.

Quels ont été les progrès accomplis? Cela m'intéresse peu de savoir si on a réalisé plus de progrès que dans le passé, car je m'intéresse davantage aux problèmes auxquels nous nous heurtons actuellement et aux dégâts que les pluies acides causent dans ma région. Je prétends que tout accord réclamant plus de recherches, mais n'exigeant pas une véritable réduction des émissions d'anhydride sulfureux et d'oxyde nitrique n'est pas satisfaisant. Ce n'est certainement pas un triomphe. C'est certes bien peu de chose que de reconnaître que les pluies acides sont un problème et que peut-être on va y consacrer des fonds. Cette somme sera dépensée avec l'accord du Congrès et il n'est pas plus facile d'en obtenir des fonds que d'obtenir de notre gouvernement des crédits pour de nouveaux programmes quand nous faisons face à une grave situation financière. Puis-je dire qu'il est 13 heures?

Le président suppléant (M. Charest): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député.

[Français]

A l'ordre! Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

Article 21 du Règlement

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

L'AGRICULTURE

ON DEMANDE DE VERSER DES PAIEMENTS DE STABILISATION AUX AGRICULTEURS DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, le ministre de l'Agriculture (M. Wise) est mal avisé en ce qui concerne les paiements de stabilisation aux producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard. Ces derniers craignent que les ventes à l'encan ne soient terminées depuis longtemps quand le gouvernement décidera de leur venir en aide. Un trop grand nombre d'entre eux sont acculés à la faillite.

Les agriculteurs ont lancé un appel à l'aide l'automne dernier. Le temps des semailles approche, et ils sont encore sans réponse. Ces producteurs de pommes de terre ont besoin de liquidités pour acquitter les factures de l'année dernière avant de préparer la prochaine saison de culture. Il faut qu'ils sachent qu'ils pourront compter sur de l'aide.

J'exhorte le gouvernement à faire preuve de jugement et à dégager dès maintenant des crédits pour les paiements de stabilisation. En outre, le prix de la pomme de terre sur le marché doit être ramené à un niveau raisonnable. Pour ce faire, le gouvernement devra approuver un programme permettant de réduire l'offre. Il faut que les producteurs du secteur primaire puissent réaliser des bénéfices sur leurs récoltes et obtenir des paiements de stabilisation pour combler leurs pertes.

* * *

L'INDUSTRIE

FLEET INDUSTRIES—LA QUALITÉ DES PRODUITS

M. Iain Angus (Thunder Bay-Atikokan): Monsieur le Président, au début de janvier, une personne qui avait été responsable de l'assurance de la qualité à Fleet Industries, compagnie qui fait des pièces d'avions et d'autres matériels militaires, s'est adressée à moi. Elle m'a raconté nombre d'histoires épouvantables sur l'emploi de personnel non qualifié et sur les mauvaises méthodes d'inspection dans cette usine, ce qui m'a incité à demander au ministère des Transports et au ministère de la Défense nationale de faire enquête.

Ces enquêtes sont maintenant terminées. Toutes limitées qu'elles aient été, elles ne laissent subsister aucun doute: les allégations étaient fondées. Espérons que la compagnie et les deux ministères vont maintenant agir rapidement pour corriger la situation et garantir la qualité et la sûreté des produits.

Si l'affaire n'avait pas été dévoilée par la personne en question, combien de temps aurait-il encore fallu aux inspecteurs de la Défense, qui sont sur place, et aux vérificateurs des Transports, pour qu'ils ouvrent les yeux? Le système a certainement de graves carences s'il faut qu'une personne perde son emploi et mette sa carrière en péril—sans mentionner les